Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Bulletin de salaire à zéro agent contractuel fph

Par Angelina

Bonjour ,je suis agent contractuel de la fonction publique hospitalière.
En Accident de travail pendant plus d '1 ans ,j 'ai bénéficié du maintien de salaire les 3 premiers mois ensuite c 'est la secu qui m 'a indemnisé. A partir de ce moment je n 'ai plus eu de bulletins de salaire. Mon employeur refuse de me les fournir me disant que les décomptes secu remplacent les feuilles de paie .
Je voudrai savoir qui a raison car j estime qu' il est normal d' avoir des bulletins de salaire même à zéro à partir du moment où je fait toujours partie de l' entreprise.
Merci de votre réponse.

Par kang74

Bonjour

Vous etiez en CDI ??

Par Angelina

Oui en cdi depuis 2018